
ENSEIGNANTS

Vincent Gilot, professeur, chef d'atelier

OBJECTIFS

Initier les stagiaires aux techniques du cinéma d'animation en analysant principalement la relation Espace/Temps. Proposer un cadre dans lequel les stagiaires développent leur imaginaire et exploitent leurs acquis dans la réalisation de courts exercices.

CONTENU

Lors du premier stage, les différentes facettes du cinéma d'animation sont présentées lors d'une projection . L'étudiant expérimente les principes de l'animation dans un exercice graphique (dessin, peinture, encre, ...) autour d'un "générique" personnel. Il met en oeuvre l'anticipation, le mouvement accéléré, l'animation cyclique, les pauses, Les acquis sont construits autour du projet de l'étudiant. Les évaluations collectives se font en salle de projection en visionnant sur grand écran les avancements des projets. Après ce travail graphique, l'étudiant réalise un film en volume (marionnette, papier découpé, plasticine, ...) narratif, expérimental ou formel. Ce film peut être sonorisé. Lors d'un second stage, l'étudiant propose un travail personnel dans la technique de son choix, et est guidé dans la construction de son projet et dans sa réalisation. Dans un stage à l'année, l'étudiant développe un projet personnel tout au long de l'année. Il découvre les principes de l'animation en lien avec son projet.

MÉTHODE

Par la réalisation de courts exercices, le stagiaire aborde une série de problèmes techniques qu'il va résoudre, par son expérimentation, par ses réflexions, par les informations données par les enseignants. Pédagogie de la réflexion, de la communication, de l'analyse, du débat. Développement de l'esprit critique. Le stagiaire peut situer son niveau de maîtrise avec l'aide des enseignants et établir de nouvelles directions qui lui permettront de progresser. Les niveaux de maîtrise du projet sont directement liés à l'exploitation des acquis.

ÉVALUATION

la qualité technique de l'animation
la qualité de l'imagination
Les progrès réalisés au cours du stage.

CONTRÔLE

Les exercices réalisés au cours du stage font l'objet d'une cotation. Une cotation d'appréciation générale est attribuée à l'étudiant pour la qualité de ses travaux, son organisation, son respect des délais, son degré d'évolution au cours du stage. Les travaux sont toujours évalués et cotés par minimum deux enseignants attachés à l'option.